

# ARRÊTER LA CRIMINALISATION DE SAUVETAGE

## ITALIE

Les «10 du luventa» (Pia, Sascha, Dariush, Zoe, Laura, Ulrich, Hendrik et trois autres membre de l'équipe)

Les «10 du luventa» sont les membres de l'équipage du luventa, un bateau de sauvetage appartenant à l'ONG allemande Jugend Rettet. Le 2 août 2017, avec la saisie du navire par les autorités italiennes a démarré une enquête longue et complexe contre les 10 membres de l'équipage, surnommés les «10 du luventa».

Bien qu'ayant sauvé 14.000 personnes, ils sont accusés d'avoir facilité l'entrée irrégulière de réfugié-e-s et de migrant-e-s lors de trois opérations de sauvetage différentes menées en 2016 et 2017.

Cela fait près de trois ans que les «10 du luventa» attendent les conclusions de l'enquête, sans avoir été formellement inculpés par la procureure de Trapani. L'organisation indépendante Forensic Architecture a reconstitué les événements et a réuni des éléments de preuve montrant que l'équipage du luventa sauvait des vies. Amnesty International demande que l'enquête soit annulée.

Amnesty International a lancé une action pour soutenir les «10 du luventa». En donnant plus de visibilité à cette affaire, en sensibilisant et en mobilisant l'opinion publique en Europe – en particulier dans les pays d'origine des membres de l'équipage du luventa, à savoir l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Portugal –, nous voulons faire pression sur le parquet italien pour qu'il annule l'enquête et classe l'affaire sans suite. Si, au contraire, la procureure décidait d'engager des poursuites, les pressions exercées permettraient d'obtenir de celle-ci qu'elle retienne des chefs d'accusation moins graves et inculpe un plus petit nombre de personnes.

Les «luventa10» sont les lauréats du prix des droits humains de cette année décerné par Amnesty International Allemagne et sont au centre de la campagne «Retten verboten» («Sauver interdit») ([amnesty.de/retten-verbotten](https://www.amnesty.de/retten-verbotten)).

## PROPOSITION ET REVENDEICATIONS EN FRANÇAIS

Veuillez écrire **une lettre courtoise** en italien ou français à la **procureure italienne de Trapani**, Mme Brunella Sardoni, pour lui demander d'annuler l'enquête absurde ouverte contre les «10 du luventa».

Remarque: À ce stade de l'action, le mode de communication privilégié pour cibler la procureure est l'envoi de lettres par la poste.

→ **Formule d'appel** : Gentile Procuratore / Madame la Procureure,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français à la page 4**.

→ Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition sur notre site web : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

→ **Taxe postale PRIORITY:** CHF 1.50

### LETTRE COURTOISE À

Dott.ssa Brunella Sardoni  
Sostituto Procuratore  
Procura della Repubblica presso il Tribunale di Trapani  
Via XXX gennaio 91010 Trapani (TP)  
Italie/Italia

### COPIE À

Ambassade d'Italie  
Elfenstrasse 14  
3006 Berne  
Fax: 031 350 07 11  
E-mail: [berna.ambasciata@esteri.it](mailto:berna.ambasciata@esteri.it)

# UN DÉFENSEUR DU PEUPLE AUTOCHTONE INJUSTEMENT EMPRISONNÉ

## GUATEMALA

### Bernardo Caal Xol

Bernardo Caal Xol, 48 ans, est enseignant, syndicaliste et défenseur du peuple autochtone maya q'eqchi. Il est injustement emprisonné depuis plus de deux ans pour avoir défendu les droits des communautés mayas q'eqchis, pénalisées par la construction d'un projet hydroélectrique sur les terres sacrées du fleuve Cahabón, dans le département d'Alta Verapaz, situé dans le nord du Guatemala.

Depuis 2015, Bernardo s'oppose pacifiquement au projet hydroélectrique Oxec I et II. Cet homme, ainsi que d'autres dirigeants autochtones, ont été désignés par des communautés de la municipalité de Santa María de Cahabón pour tenter des actions en justice dans le but de dénoncer les irrégularités de ce projet. Notamment l'absence de consultation préalable des populations autochtones, donnant lieu un consentement éclairé de leur part. En représailles des procédures judiciaires qu'il a engagées, Bernardo a été visé par une campagne de dénigrement et couvert d'opprobre dans la presse, à la télévision, sur des brochures publicitaires et sur les réseaux sociaux. Le ministère public a ouvert une enquête contre Bernardo pour des violences présumées, indiquant que les faits incriminés s'étaient déroulés le 15 octobre 2015, tandis qu'il se rendait dans la région concernée pour participer à une réunion avec les communautés.

Le 30 janvier 2018, Bernardo a été arrêté et placé en détention provisoire. En dépit de l'absence d'éléments objectifs venant étayer les accusations portées contre cet homme, le tribunal de Cobán l'a condamné le 9 novembre 2018 à sept ans et quatre mois d'emprisonnement pour vol avec circonstances aggravantes et détention illégale. Le 30 novembre 2018, les avocats de Bernardo ont interjeté appel mais, à ce jour, leur recours est toujours en attente d'examen. Quatre audiences précédemment fixées ont été annulées. Le 16 juillet 2020, Amnesty International a déclaré le considérer comme un prisonnier d'opinion.

Injustement emprisonné, il court aujourd'hui des risques supplémentaires en raison de la pandémie de COVID-19. De plus, il n'est toujours pas autorisé à voir régulièrement sa famille, comme c'était le cas auparavant. L'examen de son appel avait été fixé à la fin du mois de juillet, mais l'audience a été annulée et reportée pour la cinquième fois. Plusieurs dates clés vont permettre d'agir en faveur de Bernardo, notamment la grève pour le climat du 25 septembre et la date anniversaire des faits pour lesquels il a été inculpé le 15 octobre.

## PROPOSITION ET REVENDICATIONS EN FRANÇAIS

Veuillez **écrire une lettre courtoise** en espagnol ou français à la **procureure générale** à la tête du ministère public. Demandes:

- réexaminer immédiatement en interne le dossier de Bernardo Caal;
- étant donné l'absence d'éléments à charge, faire le nécessaire pour que les poursuites engagées contre cet homme soient abandonnées et qu'il soit immédiatement relâché;
- diligenter sans délai une enquête exhaustive et impartiale sur les accusations portées contre lui et veiller à ce que les personnes ayant relayé ces accusations sans fondement aient à rendre des comptes.

→ **Formule d'appel** : Señora Fiscal General: / Madame la Procureure générale,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français à la page 5**.

→ Un modèle de lettre en anglais est à disposition sur notre site web : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

→ **Taxe postale PRIORITY**: CHF 2.00

### LETTRE COURTOISE À

Procureure générale, Mme Consuelo Porras  
15 Avenida A 15-16, Ciudad de Guatemala  
Guatemala

Twitter : @MPguatemala

Facebook : @mpguatemala

E-mail de son adjoint : [carrecis@mp.gob.gt](mailto:carrecis@mp.gob.gt)

### COPIE À

Ambassade du Guatemala  
Jubiläumsstrasse 41  
3005 Berne

Fax: 031 351 10 72

E-mail: [suiza@minex.gob.gt](mailto:suiza@minex.gob.gt) ; [guatemala@bluewin.ch](mailto:guatemala@bluewin.ch)

# RISQUE D'EXÉCUTION APRÈS DES «AVEUX» FORCÉS

## IRAN

### Arsalan Khodkam

Arsalan Khodkam, un Kurde iranien de 47 ans, risque d'être exécuté à la prison d'Urumieh, dans la province de l'Azerbaïdjan occidental. Il a été condamné à mort le 14 juillet 2018 pour «espionnage» pour le compte du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI), un groupe armé kurde d'opposition, alors qu'il occupait un poste d'agent non gradé des pasdaran (gardiens de la révolution). Il n'a cessé de nier les faits qui lui sont reprochés. Selon lui, les autorités l'ont accusé d'espionnage après avoir appris qu'il communiquait, via Instagram, avec un membre de la famille de sa femme qui était membre du PDKI. En février 2020, son avocat a tenté d'accéder à son dossier pour préparer une demande de grâce. Cependant, le parquet lui a indiqué qu'il ne pouvait pas représenter Arsalan Khodkam et qu'une demande de grâce soumise précédemment depuis la prison avait été rejetée.

En mai 2020, les proches d'Arsalan Khodkam ont été informés que son exécution pourrait avoir lieu à tout moment. Il est donc crucial d'engager les autorités iraniennes à annuler la déclaration de culpabilité et la condamnation à mort de cet homme, et à lui accorder un nouveau procès, conforme aux normes d'équité.

### PROPOSITION ET REVENDEICATIONS EN FRANÇAIS

Veillez écrire une lettre courtoise en persan, anglais ou français **au responsable du pouvoir judiciaire** de l'Iran. Demandes aux autorités iraniennes:

- annuler la déclaration de culpabilité et la condamnation à mort d'Arsalan Khodkam et lui accorder un nouveau procès équitable, sans recours à la peine capitale et dans lequel les «aveux» obtenus au moyen d'actes de torture et d'autres mauvais traitements ne peuvent pas être retenus comme élément à charge;
- veiller à ce qu'il puisse consulter l'avocat de son choix;
- ordonner l'ouverture d'une enquête indépendante et impartiale sur les actes de torture et les autres mauvais traitements qu'il affirme avoir subis et traduire en justice les responsables présumés.

→ **Formule d'appel** : Monsieur Raisi,

→ Vous trouverez un **modèle de lettre en français à la page 6**.

→ Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition sur notre site web : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

→ **Taxe postale PRIORITY**: Suisse CHF 1.-

### LETTRE COURTOISE À

Responsable du pouvoir judiciaire  
Ebrahim Raisi  
c/o Mission permanente de l'Iran auprès des Nations unies  
Chemin du Petit-Saconnex 28  
1209 Genève

### COPIE À

Ambassade de la République Islamique d'Iran  
Thunstrasse 68  
Case Postale 227  
3000 Berne 6

Fax: 031 351 56 52

E-mail: [secretariat@iranembassy.ch](mailto:secretariat@iranembassy.ch)

---

---

---

---

Dott.ssa Brunella Sardoni  
Sostituto Procuratore  
Procura della Repubblica presso il  
Tribunale di Trapani  
Via XXX gennaio 91010 Trapani (TP)  
Italie/Italia

---

---

**Concerne : Les «10 du luventa»**

Madame la Procureure,

Le 2 août 2017, avec la saisie du luventa – un bateau de sauvetage appartenant à l'ONG *Jugend Rettet* – par les autorités italiennes a démarré une enquête contre les 10 membres de l'équipage, surnommés les *10 du luventa*.

Bien qu'ayant sauvé 14.000 personnes, ils sont accusés d'avoir facilité l'entrée irrégulière de réfugié·e-s et de migrant·e-s lors de trois opérations de sauvetage différentes menées en 2016 et 2017. Cela fait près de trois ans que les *10 du luventa* attendent les conclusions de l'enquête, sans toutefois avoir été formellement inculpés par la procureure de Trapani. L'organisation indépendante *Forensic Architecture* a reconstitué les événements et a réuni des éléments de preuve montrant que l'équipage du luventa sauvait des vies.

**Cette situation me préoccupe beaucoup, et je vous demande d'annuler instamment l'enquête ouverte contre les *10 du luventa*.**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Procureure, à l'expression de ma haute considération.

---

**Copie:**

Ambassade d'Italie, Elfenstrasse 14, 3006 Berne  
Fax: 031 350 07 11 / E-mail: [berna.ambasciata@esteri.it](mailto:berna.ambasciata@esteri.it)

---

---

---

---

Procureure générale  
Mme Consuelo Porras  
15 Avenida A 15-16  
Ciudad de Guatemala  
Guatemala

---

---

**Concerne : Bernardo Caal Xol**

Madame la Procureure générale,

Le sort de Bernardo Caal Xol me préoccupe beaucoup : il est emprisonné depuis plus de deux ans pour avoir défendu les droits des communautés mayas q'eqchis pénalisées par la construction d'un projet hydroélectrique sur les terres sacrées du fleuve Cahabón, dans le département d'Alta Verapaz, situé dans le nord du Guatemala.

Je vous demande, Madame la Procureure générale, de **réexaminer immédiatement en interne le dossier de Bernardo Caal.**

Étant donné l'absence d'éléments à charge, je vous exhorte à **faire le nécessaire pour que les poursuites engagées contre cet homme soient abandonnées et qu'il soit immédiatement relâché.** De plus, je vous demande de diligenter sans délai **une enquête exhaustive et impartiale sur les accusations portées contre lui** et veiller à ce que les personnes ayant relayé ces accusations sans fondement aient à rendre des comptes.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Procureure générale, à l'expression de ma haute considération.

---

---

**Copie:**

Ambassade du Guatemala, Jubiläumsstrasse 41, 3005 Berne  
Fax: 031 351 10 72 / E-mail: suiza@minex.gob.gt ; guatemala@bluewin.ch

---

---

---

---

Responsable du pouvoir judiciaire  
Ebrahim Raisi  
**c/o** Mission permanente de l'Iran  
auprès des Nations unies  
Chemin du Petit-Saconnex 28  
1209 Genève

---

---

**Concerne : Arsalan Khodkam**

Monsieur Raisi,

Le sort de Arsalan Khodkam me préoccupe beaucoup. Ce Kurde iranien de 47 ans risque d'être exécuté. Il a été condamné à mort le 14 juillet 2018 pour «espionnage» pour le compte du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI). Arsalan Khodkam n'a cessé de nier les faits qui lui sont reprochés.

En février 2020, son avocat a tenté d'accéder à son dossier pour préparer une demande de grâce. Cependant, le parquet lui a indiqué qu'il ne pouvait pas représenter Arsalan Khodkam et qu'une demande de grâce soumise précédemment depuis la prison avait été rejetée.

Je demande aux autorités iraniennes d'**annuler la déclaration de culpabilité et la condamnation à mort d'Arsalan Khodkam et de lui accorder un nouveau procès équitable**, sans recours à la peine capitale et dans lequel les «aveux» obtenus au moyen d'actes de torture et d'autres mauvais traitements ne peuvent pas être retenus comme élément à charge.

De plus, je vous engage de veiller à ce **qu'il puisse consulter l'avocat de son choix**.

Finalement, je vous demande d'ordonner l'ouverture d'**une enquête indépendante et impartiale sur les actes de torture** et les autres mauvais traitements qu'il affirme avoir subis et à **traduire en justice les responsables présumés**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur Raisi, à l'expression de ma haute considération.

---

**Copie:**

Ambassade de la République Islamique d'Iran, Thunstrasse 68, Case postale 227, 3000 Berne 6  
Fax: 031 351 56 52 / E-mail: secretariat@iranembassy.ch